

La correspondance entre Maxime Gorki et Romain Rolland

Chronique d'une donation aux archives de la Nièvre

Fernand Egéa

Ce texte reprend le contenu d'une conférence organisée le 6 octobre 2018 par l'Association Romain Rolland à Nevers, en partenariat avec les Archives départementales de la Nièvre, qui avaient pour l'occasion exposé quelques-unes des lettres de Gorki ainsi que des documents se rapportant à cette correspondance¹.

Le 150^{ème} anniversaire de la naissance de Gorki est l'occasion de porter un nouveau regard sur le lien qui a uni, dans la pensée et dans l'action, pendant près de 20 années, ces deux grandes figures de la littérature du XX^e siècle qu'ont été Romain Rolland et Maxime Gorki : de toutes les personnalités intellectuelles ou politiques avec lesquelles Romain Rolland a été en relation étroite, Gorki est en effet sans doute celui qui a le plus compté dans l'évolution de sa pensée.

Ce lien, plus intellectuel qu'affectif, même si l'un et l'autre emploient constamment le terme d'« amitié » pour le qualifier, sans doute avec des contenus différents entre deux hommes jouissant à leur époque d'une célébrité sans égale, exerçant par leur image autant que par leurs écrits une forme de « magistère » moral ou politique, respecté ou contesté, s'est par ailleurs concrétisé par une action, le combat contre la guerre et le fascisme, qui a profondément marqué la période d'entre deux guerres : de sorte que cette relation constitue en soi un fait historique majeur et dont il est peu d'exemples.

Plus de vingt-cinq ans ont passé depuis la publication, d'une érudition et d'une rigueur exemplaires, de leur Correspondance² par l'éminent spécialiste de la littérature russe qu'était Jean Pérus, décédé en 1996, auteur par ailleurs

d'une thèse de doctorat sur Romain Rolland et Gorki, ainsi que la publication, par Bernard Duchatelet, des extraits du *Journal* de Romain Rolland relatifs à son voyage à Moscou³, et donc à son unique rencontre avec Gorki, en 1935.

A vrai dire, il y a peu de choses à ajouter à ces travaux fondamentaux, même si les recherches sur Gorki ont beaucoup évolué depuis la « Perestroïka », notamment grâce à l'édition en cours de sa correspondance complète.

Mais un aspect de cette correspondance, d'un intérêt plus « local », semble avoir été peu exploré : la relation des circonstances qui ont conduit Romain Rolland à faire don d'une partie importante de cette correspondance aux Archives départementales de la Nièvre⁴ : circonstances anecdotiques, peut-être, mais intéressantes, dans la mesure où elles sont significatives des interrogations pressantes qui pesaient sur Romain Rolland quant à la destinée future de son œuvre, et où elles nous éclairent aussi sur l'évolution de ses rapports avec sa terre natale, le Nivernais.

Romain Rolland, archiviste de lui-même

Premier constat : ces lettres sont accompagnées d'une lettre de Romain Rolland, datant de 1936, alors que ces lettres ont été déposées en 1928.... D'où vient ce décalage entre la date effective du dépôt de ces lettres, 1928, et la date où elles ont été enregistrées, donc acceptées, c'est-à-dire en 1936 ? Et pourquoi Romain Rolland a-t-il déposé ces lettres à cette date ?

Il convient d'abord de rappeler que Romain Rolland est avant tout, un historien de profession. Par sa formation, il a le respect le plus scrupuleux pour ce qui est la base du métier d'historien, à savoir les archives. Tous ses travaux ulté-

1. L'auteur tient à remercier tout particulièrement Jean-Marie Linsolas, directeur des Archives départementales de la Nièvre, ainsi que ses collaborateurs, pour l'aide très précieuse qu'ils lui ont obligeamment apportée pour ces recherches.

2. *Correspondance entre Romain Rolland et Maxime Gorki (1916-1936)*, préface et notes de Jean Pérus (*Cahiers Romain Rolland*, 28, Albin Michel, 1991). Cf aussi : *Romain Rolland et Maxime Gorki*, thèse pour le doctorat ès lettres, par Jean Pérus, Editeurs Français Réunis, 1968).

3. Romain ROLLAND : *Voyage à Moscou (juin-juillet 1935)*, Préface de Bernard Duchatelet (*Cahiers Romain Rolland*, 29, Albin Michel, 1992).

4. Soit 46 lettres de Gorki ; cette correspondance comprend au total 216 lettres (ou cartes postales, télégrammes...), dont 88 de Gorki (ce qui ne constitue en fait qu'une infime partie de la correspondance de Gorki : il en aurait écrit, selon J.Petrus, plus de dix mille...) ; les lettres de Gorki postérieures à mai 1928 font partie du Fonds Romain Rolland, constitué par dépôt à la Bibliothèque nationale, à la mort de Marie Rolland, par ses exécuteurs testamentaires. Les lettres de Romain Rolland quant à elles, sont bien sûr à Moscou, au Fonds Gorki.

rieurs, qu'ils portent sur des artistes, sur des compositeurs ou sur des écrivains, montrent qu'il s'appuie toujours sur une documentation abondante et de première main. Bien plus, il est collectionneur d'autographes historiques (il fait mention à plusieurs reprises dans son Journal, notamment dans cette période 1927/1928, d'autographes dont il fait l'acquisition, de personnages historiques, mais aussi d'écrivains et de compositeurs). Il semble même qu'il soit un collectionneur « compulsif », car dans une page de son Journal, en 1927, il dit qu'il va devoir arrêter ces achats d'autographes, qui deviennent ruineux pour lui !

Romain Rolland connaît donc bien la valeur des archives, valeur historique, pour les chercheurs, bien sûr, mais aussi valeur commerciale : il sait que les autographes ont une valeur marchande !

Et comme il a une haute conscience de sa notoriété d'écrivain, et du rôle historique qu'il a pu jouer et qu'il joue dans certaines circonstances, comment ne se préoccuperait-il pas de ses propres archives ? « archiviste de lui-même »⁵, Romain Rolland conserve tout : les différents états des manuscrits de ses œuvres, les notes préparatoires, mais aussi les lettres qu'il reçoit de ses nombreux correspondants, dont il recopie souvent la totalité ou des extraits dans son Journal.

Mais tout conserver expose à de sérieux problèmes. Problèmes matériels, d'abord, d'espace, de volume ; or Romain Rolland déménage souvent, à l'intérieur de Paris, d'abord, puis de Paris en Suisse ; et chaque fois, c'est l'occasion, bien sûr, de « faire du tri » dans ses papiers, de les relire, de les copier (de les modifier parfois) ; mais aussi de s'en débarrasser... Surtout, plus fondamentalement, Romain Rolland est constamment hanté par le souci de son devenir « post mortem » : que va-t-il rester de lui, après sa mort, d'un point de vue immatériel, bien sûr - sa postérité - mais même sur le plan matériel : que va-t-il advenir de tous ces écrits qu'il a produits, ou qu'il a reçus ?

Et même, de son vivant, est-ce bien raisonnable de conserver par devers soi, tous ces « papiers » si précieux, compte tenu des risques que cela comporte. Risques de toutes sortes : incendie, dégâts des eaux, vol, et surtout, lorsqu'il s'agit d'écrits intimes, non destinés à la publication et qui ne lui appartiennent pas vraiment puisqu'il n'en est que le destinataire. Le risque pour cette correspondance de diffusion, voire de spéculation, et même de chantage... On serait tenté de voir là une sorte de paranoïa ; sauf que, comme on le verra, ces craintes, d'une part, ne sont pas du tout sans fondement, et qu'elles n'émanent pas seulement de Romain Rolland.

Aussi fait-il don de certains de ses manuscrits, soit à des

amis sûrs, soit à des bibliothèques.

De cette préoccupation témoigne une lettre qu'il écrit, en 1926, à Jean Bonnerot – dont la BnF ne conserve malheureusement qu'une copie tronquée – où Romain Rolland évoque certains documents et manuscrits :

... sans savoir s'il est vraiment impossible que j'en lègue une partie, avec quelque sécurité⁶ – à une bibliothèque de France – voire à celle de Clamecy. Dites-moi ce que vous en pensez, après y avoir réfléchi, après en avoir causé, au besoin, avec Ivan Lachat⁷, ou avec quelques autres amis, du pays. – Il est tout de même triste que les manuscrits de Colas et d'Antoinette s'en aillent à l'étranger !⁸ (...) – Mais, à défaut de la parenté des âmes, il y a celle de la terre, et du ciel, et des eaux. Et Colas, Antoinette, sont des fleurs et des fruits de nos jardins, de nos vergers nivernais.... Dites-moi franchement ce que vous en pensez !⁸

Au désir que ses œuvres reviennent sur le sol qui les a vus naître, s'ajoute ainsi le souhait qu'elles rejoignent une grande bibliothèque, de rang national ? Car faire don de ses documents à une bibliothèque, c'est bien sûr un acte de reconnaissance envers un pays ou un lieu qui lui est cher, (Stockholm, pour l'attribution du prix Nobel, Weimar, ville de Goethe et de Schiller, capitale spirituelle et, à l'époque, politique, de l'Allemagne, Clamecy, qui lui a inspiré *Colas Breugnon*...), mais dont il attend aussi une certaine reconnaissance.

Cet appel ne sera que lointainement entendu... C'est seulement en juillet 1926, presque six mois plus tard, que Bonnerot lui répond :

Je resonge à votre projet. Vous ne pouvez pas ne pas donner à la France et à votre Nivernais la collection de vos lettres et manuscrits. Je crois que des clauses dans la donation doivent s'imposer pour la non communication de certaines pièces avant une date que vous fixerez et je crois aussi qu'il serait indispensable que de cela un inventaire fût dressé en détail énumérant lettre par lettre, manuscrit par manuscrit pour garantir contre tout vol ou toute dilapidation. J'en parlerai d'ailleurs à votre ami M. Belot. Mais ces deux points sont essentiels.

Excusez ce mot rapide (...)⁹

A ce « mot rapide », Romain Rolland ne répondra pas... Il attend.

Il attend, jusqu'à ce qu'en décembre de la même année, il reçoive une nouvelle lettre, pas même de Jean Bonnerot,

5. Voir F. EGEA, *La part de l'intime dans le Journal de Romain Rolland*, actes du colloque *Romain Rolland écrivain de l'intime*, Ed.univ. de Dijon, 2017)

6. Souligné par Romain Rolland.

7. Voir *Cahiers de Brèves*, juin 2009, p.18-19, « Une lettre inédite de Romain Rolland à Ivan Lachat »

8. Lettre à Jean Bonnerot, 19 février 1926, Fonds Romain Rolland, BnF.

9. Lettre de Jean Bonnerot, 13 juillet 1926, Fonds Romain Rolland, BnF.

mais de sa femme Hélène ; qui commence, bien sûr, par se confondre en excuses : c'est vrai que le couple a eu de très graves problèmes familiaux – l'hospitalisation d'une de leurs petites filles, atteinte de rachitisme – et que Jean Bonnerot a beaucoup de travail... Mais le projet de Romain Rolland, de léguer ses manuscrits et d'autres documents à une « bibliothèque de France », qu'il se rassure, son mari ne l'oublie pas ! la preuve :

Il a plus d'une fois pensé à votre projet si généreux de doter l'une des bibliothèques de France, de quelques-uns de vos manuscrits et documents précieux. Il vous est reconnaissant d'avoir bien voulu le consulter à cet effet.

Faire un semblable don à la ville de Clamecy, ne serait-ce pas priver Paris de grandes richesses ? Et si, celui que vous avez connu simple attaché à la Bibliothèque de la Sorbonne, pouvait vous décider, un peu à cause de l'amitié dont vous avez bien voulu depuis si longtemps l'honorer, à orienter vos projets et vos pensées vers cette Bibliothèque – où désormais un conservateur érudit, d'un esprit juste et éclairé, saurait apprécier un don si magnifique, – cet ancien attaché aurait bien servi la vieille maison de Robert de Sorbon.

Romain Rolland réagit, quelques jours après, le 16 décembre, avec une politesse glaciale: il commence par dire à Hélène Bonnerot à quel point il compatit aux chagrins qu'ont causé à ses parents la maladie de cette petite fille, qu'il ne connaît, pas, mais qu'il a vraiment hâte de connaître ! Et, presque incidemment, il en vient à son projet, et à la proposition que lui fait, par l'intermédiaire de sa femme, son fidèle ami Jean Bonnerot:

Je vous suis très reconnaissant, de ce que vous m'écrivez, au sujet de la bibliothèque. Mais j'ai quelque embarras à vous répondre. Dans l'intervalle entre ma lettre précédente à Jean Bonnerot et la vôtre, j'ai pris des engagements. Il est désormais inévitable que mes papiers soient partagés entre diverses bibliothèques et fondations. Déjà (depuis 1919) tous les manuscrits de (et relatifs à) Jean-Christophe sont partis pour la Suède où la Bibliothèque Nobel leur a fait accueil. Toute ma correspondance avec Malwida von Meysenbug (ses lettres et les miennes : plus d'un millier) a été promise à la bibliothèque de Weimar, où l'on réunit en un fonds tous les papiers Meysenbug. Les manuscrits de Colas Breugnot m'ont été demandés par la bibliothèque de la Société de Clamecy, et lui appartiennent de droit. Mon ami dévoué, l'éditeur et écrivain suisse Emil Roniger (qui a publié le Liber amicorum) réunit depuis plusieurs années à Rheinfelden (provisoirement) des Archives

Romain Rolland ; il a déjà nombre de mes manuscrits, et je lui en dois certainement d'autres, pour l'avenir... Vous voyez que je suis un peu écartelé, aux quatre membres, dans toutes les directions. Et, après tout, c'est aussi le destin de ma pensée.

Oserai-je ajouter que c'était votre mari lui-même qui m'avait découragé de songer aux Bibliothèques de Paris ? Car il était alors assez sévère pour elles. Si les temps ont un peu changé, ont-ils beaucoup changé ? Je vois bien à la Bibl. de l'Université la fidèle amitié de Jean, et la bonne volonté du nouveau directeur, dont Jean se porte garant. Mais tout le milieu ? N'y suis-je pas toujours considéré en étranger ? Et l'auteur de Clembault peut-il jamais se sentir tout à fait à sa place dans cette Université, dont il est un fils révolté ? De nulle part au monde il a reçu moins de marques de sympathie, en ces dernières années. Jean Bonnerot est Bonnerot ; il n'est pas la Sorbonne, – pas plus que je l'ai été, quand j'y ai professé. Pourquoi donc mon œuvre irait-elle, après ma mort, en un milieu, d'où ne m'est revenue, pendant ma vie, presque aucune résonance, – tandis qu'elle a été réchauffée par la sympathie de tant d'autres foyers ?

A tout le moins, je ne verrais la place, à la Bibliothèque de l'Université, que de ceux de mes papiers se rapportant à mes travaux Universitaires : thèses et cours.

Excusez-moi, chère Madame, de vous exposer franchement ma pensée. Vous et Jean en examinerez le bien ou le mal-fondé, et vous me le direz avec la même sincérité.

Je serre la main de votre mari, j'embrasse vos petits Morvandiaux et particulièrement la petite convalescente, la Ste Reine d'Alésia. Et je vous prie de croire à mon respectueux, à mon affectueux dévouement.¹⁰

Romain Rolland, en fait, n'a pris aucun autre engagement, mais il veut faire sentir que ses amis et les plus grandes bibliothèques du monde s'arrachent ses manuscrits... Alors qu'il est écartelé entre toutes ces demandes qu'il ne peut satisfaire, les bibliothèques françaises, elles, à part peut-être celle de Clamecy, font la fine bouche : la Sorbonne accepterait peut-être, par amitié pour un de ses collaborateurs...

Retour à la « petite patrie »

Mais un événement inattendu va survenir entre temps, qui va lui donner raison et satisfaction : il reçoit, quelques semaines après, en février 1927, une lettre d'un certain Paul Destray, conservateur des archives de la Nièvre, et directeur de la bibliothèque municipale de Nevers :

¹⁰ Lettre de Romain Rolland à Hélène Bonnerot, 16 décembre 1926, Fonds Romain Rolland, BNF.

Mon cher Maître,

La municipalité socialiste de Nevers se préoccupe d'organiser une manifestation d'art populaire à l'occasion du centenaire de Beethoven. Il y a là une initiative plus qu'intéressante, car elle est utile : jamais plus qu'aujourd'hui nous n'avons eu besoin de nous retremper dans l'Idéal et dans l'Art, meurtris que nous sommes par les soucis quotidiens et désorientés par le relâchement des obligations morales. A ce titre, je suis sûr que la cérémonie de Nevers vous agréera.

Mais vos ardents admirateurs – et ils sont nombreux ici – souhaitent plus. Quel ne serait pas leur bonheur si votre nom voisinait avec celui de Beethoven à l'occasion de cette cérémonie ! Evidemment, nous savons bien que la santé et les obligations de toutes sortes ne laissent souvent pas à l'homme le loisir de faire ce qu'il veut. Du moins nous plaisons-nous d'espérer, s'il vous est impossible de venir à Nevers que vous voudrez bien donner l'autorisation de mettre la cérémonie sous le patronage de votre nom.

Veuillez agréer, mon cher Maître, l'expression de mon entière admiration.

*P. Destray*¹¹

En somme, Paul Destray ne demande à Romain Rolland, auteur illustre de la « Vie de Beethoven », rien d'autre que d'apporter son patronage à une manifestation « d'art populaire ».

Personnalité attachante que ce Paul Destray – qui a manifestement laissé un souvenir très marquant à Nevers, puisqu'une rue porte son nom –, et qui avait de son rôle d'archiviste départemental et de bibliothécaire une conception très actuelle : pour lui, le directeur des Archives ne doit pas se contenter d'être un conservateur, il doit être un animateur, et un acteur de la vie culturelle ; cette manifestation d'« art populaire », même si le terme aujourd'hui paraît un peu désuet, correspond tout-à-fait à la conception moderne du rôle des Archives. Et la conférence sur Beethoven, que Paul Destray va effectivement organiser, et même prononcer, n'est pas du tout isolée : il en organise de la même façon pour le centenaire de Jules Verne, ou à l'occasion de la mort d'Anatole France.

Il est facile de voir, à travers cette première lettre, que Paul Destray a une certaine connaissance de Romain Rolland. Les Archives de la Nièvre reçoivent des factures qui lui sont adressées par des libraires pour des commandes de livres de Rolland ; preuve de son intérêt pour un écrivain nivernais, sur lequel il souhaite constituer un « fonds » recueillant toutes les œuvres, et tout ce qui s'écrit sur lui ; mais peut-être aussi parce qu'il a quelque sympathie idéo-

logique pour un écrivain dont il partage les idées, et en tout cas, la préoccupation de mettre la culture à la portée de tous¹²...

Romain Rolland répondra très rapidement et positivement à cette demande, dans laquelle il perçoit sans doute une main tendue, une porte qui s'ouvre ; ce sera en effet le début d'un échange de correspondance de plus en plus cordial, voire amical, entre Romain Rolland et Paul Destray, qui va durer un an : la BnF conserve, dans le fonds Romain Rolland, quinze lettres de Paul Destray à Romain Rolland, mais aucune des lettres de Romain Rolland à Paul Destray n'a pu être retrouvée.

Ainsi, Le 4 avril 1927, il rend compte à Romain Rolland du succès qu'a connu la manifestation, et il ajoute qu'on ne peut en rester là : il invite Romain Rolland à venir lui-même faire une conférence à Nevers, sur un sujet de son choix !

Là encore, Romain Rolland va répondre positivement, mais partiellement. Il viendra bien à Nevers, dans le cadre du voyage qu'il effectuera en Bourgogne et à Paris l'année suivante, mais pas pour faire une conférence, seulement pour une visite privée. En attendant, les échanges se poursuivent ; quelques semaines plus tard, Destray accuse réception d'un nouvel envoi de Romain Rolland :

*Oui, j'ai bien reçu, avant les vacances de Pâques, le paquet de livres, brochures et photographie que vous avez bien voulu m'envoyer¹³ et j'en ai constitué la première partie d'un carton de la Bibliothèque Nivernaise. Je ne vous en ai pas accusé réception parce que vous m'exprimiez le désir que je ne vous exprime pas de remerciements à chaque envoi : mais comment faire l'un sans l'autre ? Je dois vous avouer à ce propos que je pousse presque à l'excès le souci du respect pour la volonté d'autrui. Peut-être est-ce simple orgueil, parce que je tiens à garder la libre disposition de la mienne.*¹⁴

De fait, Romain Rolland continuera à adresser à Paul Destray toutes sortes de documents le concernant, y compris cette fois des manuscrits autographes. En effet, il note dans son Journal :

9 juin. J'envoie aux Archives Départementales de la Nièvre, à Nevers, les premiers manuscrits et les notes de mes deux drames : Les Loups, et Le triomphe de la Raison.

Et, un peu plus tard, sans doute le même mois :

J'envoie aux Archives Départementales de la Nièvre les premiers manuscrits et notes d'Antoinette et du Jeu de l'Amour et de la Mort. L'archiviste P. Destray m'a envoyé un projet de statuts pour les fonds R.R. Et

11. Lettre de Paul Destray à Romain Rolland, 1er février 1927 ; Fonds Romain Rolland, BnF.

12. Voir les écrits de Romain Rolland sur le « théâtre populaire »

13. En fait, il semble que Romain Rolland avait déjà fait des dons aux Archives de la Nièvre : un ensemble de documents sur Auguste Mahaut, porte, aux Archives Départementales, la mention : don de M. Romain Rolland, 1925. De ce « paquet de livres, brochures et photographie, en revanche, on n'a pu retrouver trace aux Archives de Nevers.

14. Lettre de Paul Destray à Romain Rolland, 6 mai 1927, Fonds Romain Rolland, BnF.

*je l'ai approuvé*¹⁵.

Ce projet de statut, il existe dans le fonds Destray des Archives Départementales de la Nièvre, ainsi que le brouillon d'une lettre de Destray (brouillon comportant de nombreuses ratures et quelques mots illisibles), dont le texte définitif et expédié à Romain Rolland ne figure pourtant pas parmi les lettres de Destray se trouvant à la Bnf, soit que cette lettre n'ait pas été envoyée, soit qu'elle se soit perdue.

Enfin, le 5 décembre 1927, Destray fait pour la première fois mention de l'envoi de manuscrits. En effet, les Archives Départementales de la Nièvre conservent une grande enveloppe, postée à Villeneuve le 1er décembre, et portant au dos, au crayon, l'indication « Pâques Fleuries ». Mais Destray mentionne dans sa lettre, 6 autres manuscrits, reçus antérieurement. Or les Archives Départementales conservent également 5 autres grandes enveloppes, toutes affranchies à Territet ou à Villeneuve en 1927 (dont l'une le 23 mai 1927) ; il faut donc supposer :

– soit que ces envois ont été faits depuis la lettre de Destray du 6 mai, où il ne parlait encore que de « livres, brochures et photographie » ;

– soit que ces manuscrits faisaient partie de ces envois de livres et journaux auxquels Destray fait référence dans les courriers, et qu'ils en ont été extraits, après coup, Destray opérant un tri entre les documents destinés à rejoindre la Bibliothèque, et les manuscrits, sur lesquels il attend la décision de Romain Rolland.

Dans les deux hypothèses, il est curieux de constater que Destray ne fasse pas mention, de façon explicite, de l'envoi de ces manuscrits avant cette lettre du 5 décembre ; de plus, les envois continueront, puisque parmi ces enveloppes, l'une porte la mention « Les Léonides », manuscrit qu'il ne mentionne pas dans cette lettre, et qui, de fait, a été envoyé postérieurement, en avril 1928. Si on rapproche cette absence d'accusé de réception de la phrase citée plus haut, où Destray dit : « Je ne vous en ai pas accusé réception parce que vous m'exprimiez le désir que je ne vous exprime pas de remerciements à chaque envoi », et du fait que les enveloppes dans lesquelles ces envois étaient faits en recommandé, portant la mention manuscrite, de la main de Romain Rolland : « papiers d'affaires », on a l'impression, soit que Romain Rolland minimise l'envoi de ces manuscrits – ne leur accorde pas d'importance – soit qu'il tient à la plus grande discrétion, en les entourant d'une désignation vague et imprécise (« papiers », « brochures »), toujours par souci de sécurité, et de confidentialité.

Cette préoccupation va être confortée par un événement survenu à la même époque, qui pour Romain Rolland va jouer un rôle important.

En avril 1928, Paul Destray lui écrit qu'une de ses lettres a été mise en vente par le libraire Simon Kra (Lettre de 1909)¹⁶. Ce fait va déclencher l'indignation de Romain Rolland, et rendre d'autant plus pressant son souci de mettre à l'abri les lettres de ses nombreux (et célèbres) correspondants : à l'abri de la spéculation, et aussi à l'abri de toute indiscretion, car ces lettres ont parfois un caractère intime et mettent en cause des personnes chères à Romain Rolland. Elles ont souvent aussi un caractère politique, qui peut lui valoir, ou valoir à ses correspondants, des ennuis...

Le reflet de cette indignation, on le trouve d'abord dans une nouvelle lettre de Destray, datée du 27 avril 1928,

(...) Je m'excuse d'avoir tardé plusieurs jours à vous accuser réception de l'envoi et à vous en remercier et je me dépêche de vous écrire hâtivement. Je voulais vous donner toutes mes précisions touchant le libraire Kra, et je viens de trouver enfin tout ce que je cherchais.

Vous trouverez inclus le catalogue n°16 dont je vous avais parlé, où votre lettre figure sous le n° 6663. Le catalogue n'est pas daté ; mais j'ai la preuve comme quoi j'ai envoyé ma lettre de commande le 18 février dernier. Comme j'envoie ces lettres de commande aussitôt que possible après avoir pris connaissance du catalogue, c'est que celui-ci m'est parvenu le 18 février, ou, au plus, le 17. Je me tiens tout à votre disposition pour le cas où vous jugeriez utile de demander mon témoignage, car je partage entièrement votre indignation contre ces mercantis sans scrupules et sans délicatesse. Indépendamment de toute question de propriété littéraire ou matérielle, il y a là un fait de convenance, de décence élémentaire.

Mais on trouve surtout le reflet de cette indignation dans le Journal de Romain Rolland, en date du 17 novembre 1928, où il relate longuement l'issue du procès qu'il a intenté (et gagné) à cette occasion au libraire Kra, et qui fera jurisprudence, puisque le tribunal à cette occasion, distingue pour la première fois « les éléments matériels » de « l'élément intellectuel », d'une lettre. Les premiers appartiennent au destinataire. Le second seul reste propriété de l'expéditeur, au même titre qu'une oeuvre littéraire. »

C'est donc sans doute Paul Destray lui-même qui a attiré l'attention de Romain Rolland sur un problème juridique qui va se trouver au cœur d'une problématique à laquelle Romain Rolland ne pourra se soustraire : à qui appartient la correspondance d'un écrivain ? à son destinataire, qui peut en faire l'usage qu'il veut ? ou à son auteur, et doit-on lui appliquer les règles qui régissent la propriété littéraire ? Et si Romain Rolland proteste contre l'usage qui est fait de ses propres lettres, qu'en est-il des lettres qu'il re-

15. Romain ROLLAND, *Journal*, juin 1927_Fonds Romain Rolland, BnF.

16. Voir *Journal* de Romain Rolland, avril 1927 (NAF 26564).

çoit ? lui appartiennent-elles, ou appartiennent-elles à son auteur, surtout lorsque celui-ci, comme c'est le cas de Gorki, est encore vivant ?

Si le problème ne se pose pas encore pour Destray, puisqu'il n'a reçu jusque-là que des manuscrits de Romain Rolland, il se pose sûrement pour Romain Rolland, et c'est sans doute dans cette péripétie qu'il faut voir un des facteurs de la décision de Romain Rolland de mettre les lettres qu'il reçoit de Gorki à l'abri, et sous la protection d'un service spécialisé, ce qu'il fera finalement lors de son voyage à Nevers, en mai 1928.

De ce voyage à Nevers, et de la rencontre entre Romain Rolland et Paul Destray, nous avons, par chance, un récit détaillé fait par Romain Rolland dans son Journal, en date du 25 et 26 mai 1928.

25 - Ma 1^{ère} visite est à Destray, l'archiviste du département, avec qui je correspond depuis un an : car un de mes soucis est de trouver un asile, après ma mort, à mes papiers, menacés de tomber dans des mains indifférentes ou intéressées. Destray est un gros garçon, à la mine un peu poupine de G.Pioch (volume réduit), actif, instruit, tout plein de son métier, très dévoué, indépendant, un cœur d'or. Il a épousé la veuve de Paul Cornu, ce pauvre garçon mort dans les premiers mois de la guerre, qui était mon ami et avec qui j'avais collaboré aux « Cahiers Nivernais ». Il a adopté son fils et sa fille, et les aime comme ses propres enfants. « Gazé » pendant la guerre¹⁷, il en a conservé une laryngite, qu'il n'a pas le temps de soigner, mais qui n'altère pas sa bonne humeur. Il a sous sa direction à la fois les Archives et la Bibliothèque ; les lères sont en plein déménagement dans un nouveau bâtiment dont il a surveillé les plans. La centralisation administrative y a accumulé les archives des greffes de tout le département, les papiers des vieilles familles ; aussi, le travail est-il énorme, avec des moyens très réduits, pour établir le classement et répondre aux milliers de demandes de renseignements. – A la bibliothèque, établie dans l'hôtel de ville, je rencontre Raoul Toscan, le jeune poète nivernais, qui est un des conservateurs. (...) ».

(...) Samedi 26.- Temps splendide. Le premier beau jour dans la région, depuis deux mois. Le regret nous prend de laisser le Morvan. Nous voudrions aller à Clamecy ; mais aucune place dans les hôtels : pour les jours de la Pentecôte, tout est rempli. – Il nous faut aller à Paris. – Le matin, avant le départ, Destray nous fait visiter St Etienne, la plus belle et curieuse église de Nevers, style roman auvergnat, – et la porte du Croux. Déjeuner avec lui. Je lui remets, pour ses archives, la collection de mes lettres de Gorki (plus d'une quaran-

taine). Ce sera l'amorce de ma collection d'autographes.

Mais nous avons aussi le récit fait par Destray lui-même de cette rencontre, dans une lettre qu'il adresse à Romain Rolland, le 14 juin suivant :

Je rentre d'une tournée d'inspections communales et j'apprends par votre lettre que vous avez dû rejoindre directement Villeneuve. Nous espérons bien que votre grippe est passée et que nous aurons, un jour prochain, l'occasion de vous revoir à Nevers. Tous vos amis en seront heureux et le maire, que j'ai vu tout-à-l'heure, organisera pour vous une petite réception, tout intime et cordiale, qui vous ira certainement au coeur.

Pour moi, je ne saurais trop vous remercier. J'ai passé avec vous quelques heures, qui, pour un pauvre provincial, marquent à jamais dans la vie. Pour comble, vous m'avez confié la précieuse mission de garder votre magnifique correspondance avec Gorki. Comme ces lettres sont belles, simples et profondément humaines !¹⁸

Double témoignage, qui apporte sur cette question de l'arrivée des lettres de Gorki aux Archives de la Nièvre nombre d'informations, mais qui suscite aussi beaucoup de questions. Entre autres :

– pourquoi Romain Rolland décide-t-il, au mois de mai 1928, de mettre ces lettres à l'abri en les confiant aux Archives de la Nièvre ?

– pourquoi Romain Rolland n'a-t-il pas envoyé ces lettres par courrier recommandé, comme il l'a fait pour ses propres manuscrits ?

– pourquoi a-t-il tenu à les remettre en mains propres à Paul Destray, et cela sans l'avoir prévenu au préalable, et presque au moment de son départ : le ton même de la lettre de Destray montre qu'il a été surpris de ce don, et que c'est pour lui l'événement essentiel, le point culminant de cette visite, auquel il ne s'attendait pas.

Épilogue

À toutes ces questions, la réponse se trouve, sans doute, dans une coïncidence de dates : mai 1928, c'est précisément la date à laquelle, on l'a vu, Gorki retourne à Moscou – décision prise et annoncée quelques mois auparavant. Or ces lettres ont un caractère éminemment confidentiel : outre les nombreuses allusions, parfois très critiques, qu'elles contiennent à l'égard de personnalités vivantes, elles sont aussi le reflet non seulement des doutes ou des interrogations, mais des critiques, voire des attaques très fermes contre la politique menée par le gouvernement bolchévique.

On comprend que, dès lors que Gorki est à nouveau en Russie, Romain Rolland ait jugé plus prudent de mettre

17. Il devait en mourir, l'année suivante, dans de cruelles souffrances (note de Romain Rolland non datée).

18. Lettre de Paul Destray à Romain Rolland, 14 juin 1928, Fonds Romain Rolland, BnF.

cette correspondance en lieu sûr ; un indice corrobore cette hypothèse : en février 1938, après la mort de Gorki, il publie dans *Europe* un hommage à Gorki, qui contient ces lignes, datées du 14 juillet 1936 :

Depuis vingt ans, j'entretenais une correspondance régulière avec Maxime Gorki. Cette correspondance a été particulièrement nombreuse et confidentielle dans les premières années après que Gorki, malade, avait quitté l'URSS, en 1922, pour se soigner en Allemagne et en Italie.

Il est trop tôt pour livrer au public ces Entretiens, dont les textes originaux sont conservés en lieux sûrs.

C'est dire à la fois l'importance que Romain Rolland attachait à cette correspondance – qu'il qualifie d'*Entretiens*, avec un E majuscule : référence, peut-être, aux *Entretiens* d'Epictète, et qu'il juge digne d'être publiée, plus tard... – et le souci de confidentialité qui entoure tout particulièrement les lettres écrites par Gorki à cette période, entre 1922 et 1928 : les lettres suivantes, au contraire, témoignant d'un ralliement enthousiaste au régime en place, et à ses succès.

Ces lettres, aux Archives de la Nièvre, sont accompagnées d'une liste extrêmement précise et détaillée dressée par Romain Rolland : chaque lettre est numérotée, décrite, et identifiée par une citation des trois ou quatre premières lignes ; Romain Rolland, en cela, a parfaitement suivi les conseils de Jean Bonnerot ; de plus, elles sont accompagnées d'une lettre datée de Villeneuve, du 15 mai 1928 (donc avant son départ pour Nevers), qui dit ceci :

« Villeneuve (Suisse) 15 mai 1928

Je fais don aux Archives Départementales de la Nièvre, à Nevers, de la correspondance de Maxime Gorki, qui m'est adressée (quarante-six lettres, de 1917 à 1928). Je demande que rien n'en soit communiqué au public, avant ma mort et celle de Gorki, -à moins qu'on n'en ait reçu de lui et de moi le consentement écrit.

(Signé) : Romain Rolland

Lettre qui n'est pas affranchie, et qui devait donc figurer, avec la liste établie par Romain Rolland, dans l'enveloppe remise par Romain Rolland à Paul Destray : tout cela témoigne du fait que Romain Rolland avait minutieusement préparé à l'avance, ce don, mais n'en avait pas averti Paul Destray.

Mais cette lettre n'est assortie d'aucun accusé de réception par Paul Destray, d'aucun enregistrement attestant que l'archiviste a reçu ce dépôt, ce qui est contraire à toutes les règles en usage dans les Archives ou les bibliothèques.

Tout semble s'être fait subrepticement, « à la sauvette », comme si Romain Rolland avait « préparé son coup » et mis Destray devant le fait accompli...

L'explication se trouve peut-être dans les rapports annuels d'activité que Paul Destray a établis, chaque année, à

son supérieur hiérarchique, le Préfet de la Nièvre. Or que fait inlassablement Paul Destray, chaque année, dans ces rapports ? bien sûr, il fait ce que fait chaque fonctionnaire lorsqu'il en a l'occasion : il se plaint du manque de moyens, qui ne lui permet pas d'assurer correctement les missions dont il a la responsabilité ! et voici justement ce qu'il écrit dans son rapport pour l'année 1927, année où Romain Rolland, on l'a vu, lui a envoyé, outre ses manuscrits, toutes sortes d'autres documents :

Un autre don, d'une valeur considérable, est en instance. J'ose à peine le mentionner, car il me paraît difficile de faire concorder les garanties légitimes requises par le donateur avec l'organisation, rudimentaire au point de vue de la sécurité, du dépôt de la rue Charles-Roy.

De quel don pourrait-il s'agir, sinon de cette donation de Romain Rolland, tellement importante qu'il n'ose même pas la désigner, car la nommer, ce serait déjà en endosser la responsabilité, alors qu'il ne s'estime pas en mesure d'en garantir la sécurité, faute de moyens suffisants ! D'où aussi le fait qu'il ait insisté auprès de Romain Rolland lors de la visite de celui-ci sur les « moyens très réduits » dont il dispose, face à l'accroissement du volume des archives dont il a la garde !

On comprend l'extrême difficulté de la position dans laquelle Romain Rolland l'a mis : il ne peut bien sûr plus refuser cette donation que Romain Rolland lui a imposée, et il ne peut que remercier Romain Rolland de l'immense honneur qu'il fait aux Archives de la Nièvre, et de la confiance et même de l'amitié qu'il lui témoigne, même si, dans son for intérieur, il est bien embarrassé par ce fardeau et les obligations qui en résultent pour lui ! Quant à Romain Rolland, instruit par l'expérience, et par les tergiversations de Jean Bonnerot, il se garde bien cette fois de demander au préalable si les Archives sont prêtes à accepter ce cadeau si généreux !

Sans doute attendait-il la nouvelle visite de Romain Rolland à Nevers pour s'entretenir de vive voix avec lui de ces difficultés, et recueillir son accord quant au projet de statut du fonds Romain Rolland qu'il lui avait envoyé ; peut-être comptait-il, en tout cas, finaliser cette donation au retour de Romain Rolland, – retour qui, on l'a vu, n'aura pas lieu, puisque Romain Rolland, en juin 1927, est rentré directement à Paris sans repasser par Nevers ; ou peut-être à l'occasion d'une nouvelle visite, comme Destray en exprime le souhait dans sa lettre du 14 juin.

Mais un événement brutal va déjouer tous ces plans ; alors qu'il continue de déborder d'activités et de projets, dont témoignent de nouvelles lettres adressées à Romain Rolland le 16 août et le 22 novembre 1928, Destray meurt brutalement, le 7 avril 1929.

Dès le lendemain, l'Inspection générale des Archives Nationales adresse à Mme Destray une lettre qui montre la

dimension du problème que pose la donation de Romain Rolland, et des difficultés que Paul Destray n'a pas pu ou pas eu le temps de résoudre :

« Madame,

La nouvelle de la mort de notre excellent confrère Paul Destray m'a vivement affecté. Pendant les deux jours que j'ai passés avec lui, le mois dernier, j'avais pu apprécier ses grandes qualités de cœur et d'intelligence. Veuillez croire, Madame, que je prends une vive part à votre douleur et soyez assuré que tous ceux qui ont connu Paul Destray garderont son souvenir.

Vous avez dû recevoir une lettre que j'ai mise à la poste une heure avant l'arrivée de la dépêche de M. Martin annonçant aux Archives la mort de votre cher mari. Dans cette lettre je retournais à mon confrère les lettres de Romain Rolland qu'il avait eu la délicate pensée de me confier et qui lui font honneur. Il m'avait longuement parlé des documents de Romain Rolland et je lui avais écrit, il y a quelques jours, pour lui dire les sentiments de M. Le Directeur des Archives au sujet de la place à donner à ces documents. Je lui avais demandé aussi s'il avait chez lui une liste de ces papiers et il m'avait dit que cette liste existait chez son notaire.

Permettez-moi d'attirer tout particulièrement votre attention sur ces documents très importants et sur la nécessité de les soustraire à toute possibilité d'indiscrétion. Sans doute M. Romain Rolland, prévenu par vous, vous donnera-t-il des directives utiles.

En vous renouvelant l'expression très sincère de ma vive sympathie, je vous prie, Madame, de recevoir l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Ch. Schmitt¹⁹

Mais c'est l'adjoint de Destray, chef de bureau au service des Archives, M. Martin, qui lui répond ; après avoir raconté les circonstances du décès de son chef, il ajoute :

(...) Ceci dit, Monsieur l'Inspecteur Général, j'ai, après avoir pris connaissance de votre lettre, adressée à Madame Destray, dans laquelle vous lui annonciez les lettres de Romain Rolland, que Mr Destray avait eu la délicate pensée de vous confier, sur la demande de Madame Destray, je suis allé à la Poste pour réclamer votre lettre, il me fut répondu que l'on avait fait retour à l'expéditeur.

D'autre part, vous attiriez également tout particulièrement son attention, sur les documents très importants, remis en garde à son mari, et sur la nécessité de les soustraire à toute possibilité d'indiscrétion, de plus, vous lui recommandiez d'écrire à Mr Romain Rolland, pour lui demander quelles étaient ses intentions concernant les dits documents.

Selon votre désir, Mr L'Inspecteur Général, j'ai immé-

diatement mis en lieu sûr; dans un tiroir de son bureau fermé à clé, tous les manuscrits de cet écrivain et me suis mis immédiatement en rapport avec lui en vue de connaître ses intentions concernant la garde des documents envoyés à Mr Destray.

J'ai en outre prévenu Mr Romain Rolland qu'une demande avait été faite à Mr le Préfet de la Nièvre en vue de l'acquisition d'un coffre-fort et que cette demande serait soumise à l'approbation de Messieurs les Conseillers Généraux lors la prochaine Session c'est-à-dire la semaine prochaine.

*Dès que je serai en possession de la réponse de Mr Romain Rolland, je m'empresse de vous en donner la communication*²⁰

Effectivement, nous avons la lettre, datée du 10 avril, de M. Martin à Romain Rolland, où, après avoir relaté de façon identique la mort de son Directeur, il ajoute :

(...) En conséquence, je vous serai très reconnaissant de vouloir bien me faire connaître s'il est toujours dans vos intentions, que les Archives continuent la garde en dépôt de vos manuscrits et s'il y a lieu d'attendre le successeur de Mr Destray, que je m'empresse de mettre au courant et avec lequel vous aurez à vous entendre sur ce qui avait été décidé entre vous et ce pauvre Mr Destray.

*Dans l'attente d'une prompte réponse, en vue de me permettre d'en aviser Mr L'Inspecteur général qui a bien voulu attirer tout particulièrement l'attention de Madame Destray sur ces documents très importants et sur la nécessité de les soustraire à toute possibilité d'indiscrétion, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer, l'expression de ma considération la plus distinguée.*²¹

Ces échanges de lettres, quelques jours à peine après le décès de Paul Destray, témoignent d'un certain affolement devant les problèmes de responsabilité que pose cette donation de Romain Rolland ; l'accent mis par tous les intervenants sur l'importance de ces documents et les impératifs de « discrétion » et de sécurité qui les entourent – il faut très vite faire l'achat d'un coffre-fort – montrent bien que c'est surtout, dans cette donation, les lettres de Gorki qui les préoccupent, en raison de la personnalité sulfureuse de leur auteur et de leur contenu politique, même si cela reste implicite et qu'on préfère parler de « documents ».

Surtout, cet échange nous apprend que Paul Destray, quelques jours avant sa mort, avait donc reçu la visite de l'Inspection des Archives, et s'était spontanément ouvert de ses difficultés à l'Inspecteur, allant jusqu'à lui confier les lettres qu'il avait reçues de Romain Rolland ; lequel, après

19. Lettre du 9 avril 1929 de la direction des Archives nationales à Mme Paul Destray, ADN, Fonds Destray

20. Lettre dactylographiée, 12 avril 1929, Fonds Destray, ADN, 17 J 148

21. Lettre dactylographiée, 10 avril, Fonds Destray, ADN, 17 J 148

avoir consulté le Directeur des Archives en personne, avait, par un hasard malencontreux, renvoyé les lettres de Romain Rolland à Paul Destray, une heure avant d'apprendre la nouvelle de sa mort ! On comprend la suite : Mme Destray charge l'adjoint de son mari, M. Martin, d'aller rechercher à la poste ce paquet contenant les lettres de Romain Rolland, mais comme M. Martin n'a pas, ou pas encore délégué de signature pour recevoir un colis adressé au Directeur des Archives, ce paquet est retourné à l'expéditeur ! Que sont donc devenues ces lettres de Romain Rolland ? elles ne sont pas aux Archives départementales, ni au Fonds Romain Rolland de la BnF...

Quoiqu'il en soit, Romain Rolland ne répondra pas tout de suite à M. Martin, soit qu'il dédaigne de s'adresser à un subalterne et attende la nomination du successeur de Paul Destray, soit plus vraisemblablement qu'il est occupé alors par d'autres questions plus importantes (l'été 1929, c'est « l'été de Maya », l'été de sa première rencontre avec celle qui va devenir son épouse, Marie Rolland). En tout cas, le décès de Paul Destray l'a suffisamment affecté pour qu'il note dans son Journal, à une date indéterminée :

Mort d'un ami cher et précieux, Paul Destray, l'archiviste de Nevers, que nous voyions l'an passé. Il est emporté par une crise d'intoxication des gaz de guerre, qui le minait depuis douze ans.

Il ne reprend contact avec les Archives de la Nièvre que 6 mois plus tard, en octobre 1929 ; il écrit alors à André Biver, qui vient d'être nommé au poste laissé vacant par Paul Destray, une lettre très brève et relativement froide :

Jeudi 3 octobre 1929

« Monsieur le Directeur

Vous m'obligeriez beaucoup en me faisant remettre la liste des manuscrits que j'ai envoyés, au cours des années dernières, à la Bibliothèque ou aux Archives Départementales de la Nièvre par l'intermédiaire de mon cher ami Paul Destray. Il me serait utile d'en avoir le relevé exact. Je compléterai cette collection, par la suite, avec d'autres envois.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Romain Rolland

On voit bien dans cette lettre toute la différence que fait Romain Rolland entre son « cher ami » Paul Destray, et ce Biver, qu'il ne connaît pas, et en lequel il n'a aucune raison d'avoir confiance ; il n'y parle d'ailleurs que de ses « manuscrits », et se garde bien de mentionner les lettres de Gorki... Lequel André Biver répond d'ailleurs sur un ton

aussi froid et administratif :

Nevers le 5 octobre 1929²²

Cher Maître

« J'allais justement vous écrire lorsque j'ai reçu votre lettre.

Voici la liste de tous les papiers que vous avez envoyés aux Archives Départementales de la Nièvre

Pâques Fleuries

Le Quatorze Juillet

Le Jeu de la Mort et de l'Amour

Les Léonides

Danton foudroyé

Antoinette et Olivier

Le Triomphe de la Raison

Les Loups

Et enfin 46 lettres de Maxime Gorki

Par la même occasion, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Général de la Nièvre a définitivement voté la transformation de 2 travées en armoires blindées, les travaux commenceront donc incessamment et les documents que vous avez bien voulu nous confier y seront placés dès l'achèvement, de sorte qu'ils y jouiront d'une sécurité absolue.

Veillez agréer, cher Maître, avec tous mes remerciements pour la confiance que vous voulez bien témoigner à nos Archives, l'expression de mes sentiments dévoués.

Lui, bien sûr, ne manque pas de souligner l'« oubli » des lettres de Gorki... En tout cas, les choses en resteront là, les « documents » seront déposés dans un coffre, aux Archives, sans faire l'objet d'un accusé de réception officiel, et sans que les conditions de leur conservation ou de leur communication ou non soient réglées.

Il faut maintenant faire un saut dans le temps, jusqu'en 1936, pour que la question du sort de cette donation, toujours non réglée, rebondisse. En effet, le 15 juillet 1936, Romain Rolland écrit à André Biver la lettre suivante :

Villeneuve (Vaud) villa Olga - Suisse 15 juillet 1936

Cher monsieur André Biver²³

Parmi les papiers que j'avais remis à mon pauvre ami P. Destray, pour être confiés aux Archives Départementales de la Nièvre, il y a 2 liasses de 46 lettres de Maxime Gorki.

J'aurais besoin de les consulter et faire prendre copie des textes russes pour ma femme. Je me propose de venir avec celle-ci à Nevers, assez prochainement, pour ce travail. J'espère qu'il n'y aura point de difficultés.

22. Lettre manuscrite, Fonds Destray, ADN, 17 J 148 ; plus une copie dactylographiée de cette même lettre

23. Lettre manuscrite, Fonds Romain Rolland (MSS 20 à 26), ADN, 191 W 164.

Fait partie d'un dossier portant l'annotation *Recherches sur les manuscrits de Romain Rolland, Madame Romain Rolland, M. Bernard Duchatelet, M. Reynald Steck.*

J'ajouterai même que ces lettres (auxquelles sont venues s'ajouter, par la suite, une trentaine d'autres) ayant surtout pour moi un intérêt personnel, je serais disposé à les reprendre, en les échangeant, – si vous le voulez bien – contre quelques rares autographes historiques de ma collection. (J'en ai d'assez beaux des XVII^e - XVIII^e siècles français).

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mon cordial dévouement.

Romain Rolland

A part huit lettres autographes (en russe), toutes les autres lettres de Gorki sus-mentionnées sont tapées à la machine, ou de la main d'un secrétaire et seulement signées par lui.

Pourquoi Romain Rolland veut-il maintenant recopier, ou même récupérer ces lettres, au point d'offrir même, en monnaie d'échange, des autographes historiques sans doute d'une aussi grande valeur ? Que s'est-il passé entre temps ? D'abord, comme la lettre le dit, Romain Rolland a maintenant épousé Marie Rolland, qui est devenue sa secrétaire, et qui a traduit pour lui toutes les nouvelles lettres de Gorki qu'il a reçues depuis ; surtout, Gorki est mort, un mois plus tôt. On peut supposer que Romain Rolland (peut-être sous l'influence ou la pression de Marie) veut maintenant reconstituer un ensemble homogène de cette correspondance, ou que Marie veut vérifier le contenu ou la traduction des lettres adressés par Gorki à Romain Rolland et dont elle n'a pas connaissance. En tout cas, il s'en fallut de peu que la tractation réussisse, et que les dites lettres échappent pour de bon aux Archives de la Nièvre !

En effet, le même inspecteur qui était intervenu en 1929, au moment de la mort de Destray, Ch. Schmitt, écrit alors à André Biver :

Paris, le 2.VIII 1936 Inspection générale²⁴,

Mon cher confrère,

J'avais su, en effet, par Destray, que M. Romain Rolland avait donné des manuscrits aux A.D., en particulier les lettres de Gorki. J'avais, à l'époque, recommandé à votre prédécesseur d'avoir un soin particulier de ces papiers.

Du moment que ces lettres n'ont pas été incorporées aux Archives et intégrées dans une série vous pourriez en effet les restituer à M. Romain Rolland et accepter l'échange qu'il vous propose. Mais il sera nécessaire de dégager votre responsabilité en demandant à Monsieur Romain Rolland de vous écrire une lettre

qui restera au dossier ; car il est à supposer qu'il y a une lettre de R.R. annonçant l'envoi des lettres de G. Peut-être même votre prédécesseur a-t-il mentionné le dépôt dans son rapport annuel.

Quand vous verrez M.R.R. veuillez lui dire que je souhaite fort qu'il donne à un dépôt public français ces documents et que le cabinet des manuscrits de la B.N me paraît le plus approprié à recevoir ce dépôt...

Cela confirme bien que les lettres n'avaient pas été dûment réceptionnées et intégrées aux Archives, et on a vu que Destray, contrairement à ce que suppose l'inspecteur, ne les avait pas mentionnées dans son rapport d'activité.

Cet imbroglio trouvera finalement son issue, du fait que Romain Rolland, d'une part, renoncera à récupérer ces lettres – il les fera recopier par son épouse lors du voyage à Nevers, qu'il effectue quelques jours après, comme le confirme une note de son Journal et d'autre part qu'André Biver, le nouveau Directeur obtiendra de Romain Rolland ce que Paul Destray n'avait pu lui arracher, c'est-à-dire un papier officiel, par lequel il définit précisément les conditions de cette donation, et dont André Biver accusera cette fois réception, en le contresignant. Voici ce document :

Le soussigné, Romain Rolland, domicilié à Ville-neuve (Vaud), villa Olga, fait don aux Archives Départementales de la Nièvre d'une collection de 46 lettres de Maxime Gorki, à lui adressées, – avec la liste détaillée de ces lettres, écrite de ma main.

Cette collection devra être conservée aux Archives Départementales de la Nièvre, inventoriée et numérotée.

Elle ne pourra être communiquée au public avant un délai de cinquante ans, à partir de la date de la donation, sans l'autorisation écrite du donateur, – ou, à son départ, sans l'autorisation commune de sa femme Mme Marie Rolland et de sa sœur Melle Madeleine Rolland, – et, au cas du décès de l'une d'elles, sans l'autorisation de la survivante.

Au cas du décès de l'une et de l'autre j'accorde à la Commission pour l'héritage littéraire de Maxime Gorki, à Moscou, le droit de consulter, faire copier et photographier, publier le texte de ces lettres. Ce droit ne pourra être accordé à d'autres travailleurs ou organisateurs, sans accord préalable avec ladite commission.

Fait et signé, à Nevers, le 14 août 1936

Romain Rolland

Je soussigné, archiviste départemental de la Nièvre,

24. Lettre manuscrite, Fonds Romain Rolland (MSS 20 à 26), ADN, 191 W 164).

déclare accepter et m'engage à observer et faire observer les conditions de la donation ci-dessus.

Nevers, le 14 août 1936

André Biver

Tout cela est confirmé par une note du Journal de Romain Rolland :

Jeudi 13 août . – Joli hôtel de France, belles et bonnes chambres (mais le trône de w.c. dans une tour). La nourriture est abondante et excellente, meilleure encore qu'à Dijon. Nevers, ville de goût et de confort, de gras manger.

– Le matin, nous allons aux Archives municipales, où j'ai déposé une quarantaine de lettres de Gorki, avec d'autres manuscrits de mes œuvres. Nous nous entretenons avec l'archiviste Biver. Nous décidons de laisser à ces Archives notre collection de lettres, sous certaines conditions. – Macha prend copie des lettres écrites en russe. »

C'est ainsi que ces lettres de Gorki sont finalement demeurées aux Archives de la Nièvre, et ont échappé à la BnF !

Est-ce fini pour autant ? non, car il y a un épilogue, en forme de question : Gorki a-t-il jamais su que ses lettres étaient déposées à Nevers ? et finalement, a-t-il autorisé Romain Rolland à en disposer ainsi ? Question que Marie Rolland a dû se poser, puisqu'elle écrit en 1982 à la nouvelle directrice des Archives :

Paris , le 10 juin 1982

Madame le Directrice des Archives de la ville de Nevers

Chère Madame,

Je crois pouvoir vous faire parvenir, d'ici quelques semaines, la photocopie d'une lettre de Romain Rolland à Maxime Gorki que vous ne possédez pas et dont, moi-même, je ne possède pas le manuscrit. Il s'agit dans

cette lettre des Archives de Nevers et R.R. dit à Gorki qu'il va y déposer les lettres de celui-ci à lui !

Ce à quoi cette Directrice, madame Chabrolin, répond aussitôt :

Chère madame,

Je vous remercie vivement d'avoir eu la pensée de faire, pour les Archives de la Nièvre, une photocopie de la lettre de Romain Rolland à Gorki, annonçant le dépôt de leur correspondance chez nous. C'est un document qui nous intéresse, bien entendu.(...)

D' « avoir eu la pensée », oui ? mais l'a-t-elle fait ? il n'y a aucune trace de cette photocopie d'une lettre de Gorki, que Marie Rolland « croyait pouvoir faire parvenir aux Archives », sans doute en faisant des recherches auprès du fonds Gorki à Moscou. Cette lettre existe-t-elle vraiment ? En tout cas, elle ne figure pas dans la Correspondance éditée par Jean Pérus...

Quoiqu'il en soit, il est assez émouvant de penser que Nevers est ainsi le dépositaire d'une partie de la correspondance entre deux écrivains, l'un français, l'autre russe, dont les relations ont marqué toute une époque de nos deux pays.

Souhaitons que l'exemple que nous donne le dialogue entretenu entre ces deux grands esprits pour mieux se comprendre, et par là favoriser la compréhension entre nos deux peuples, soit repris, poursuivi et entretenu.

oct. 2018

Fernand Egéa est ancien élève de l'ENS et de l'ENA. Agrégé de lettres et Administrateur civil. Il est intervenu au colloque du 150^{ème} anniversaire de Romain Rolland (actes « Romain Rolland écrivain de l'intime », EUD, Dijon, 2017) sur « La part de l'intime dans le Journal de Romain Rolland ».